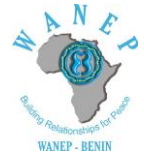




Plateforme Electorale des OSC du Bénin

"Citoyen, Veille et Contribue"

Composante mise en œuvre par



Déclaration

La Plateforme Electorale des OSC dit NON à des législatives monocolores

Ce jour, mardi 05 mars 2019, la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA) a rendu publique la liste des déclarations de candidatures retenues pour prendre part aux législatives du 28 avril 2019. Il ressort de cette publication que, des sept (7) partis politiques ayant déposé leurs candidatures, seuls deux (2), l'Union Progressiste (UP) et le Bloc Républicain (BR), ont vu leurs dossiers retenus.

Considérant que ces deux partis politiques sont de la même obédience, celle de la mouvance présidentielle ;

Considérant que cet état de choses fausse les règles du pluralisme démocratique et est contraire à tous les instruments internationaux et régionaux ratifiés par le Bénin en matière électorale, de démocratie et de bonne gouvernance tels que le Pacte international pour les droits civils et politiques, la Charte africaine pour la Démocratie et la bonne gouvernance et le Protocole additionnel de la CEDEAO ;

La Plateforme électorale des OSC du Bénin se refuse de croire, comme il se chuchote dans l'opinion publique, qu'il s'agit d'une machination contre la démocratie béninoise, savamment orchestrée depuis l'adoption et la promulgation d'une législation exclusive.

La Plateforme électorale des OSC milite et défend le respect de l'ordre constitutionnel et des textes de la République. Cependant, elle a constaté que le délai très court et la difficulté de renseigner les erreurs relevées par le MISF n'ont pas permis aux partis politiques de l'opposition, par exemple, de se conformer strictement aux exigences légales.

Dans cette situation exceptionnelle qui a généré ce jour l'admission par la CENA de 2 listes du même bord politique, il convient que le Président de la Cour constitutionnelle prenne ses responsabilités en mettant en place un cadre de concertation pour ouvrir la participation aux acteurs politiques de tout bord.

La Plateforme électorale des OSC du Bénin croit encore en la volonté affirmée du Chef de l'Etat de garantir l'Etat de droit et la démocratie et en son pouvoir d'apaiser la tension. Elle l'exhorte vivement à agir en ce sens afin que les prochaines rencontres avec les différents acteurs politiques se déroulent mieux que celle du 25 février 2019 pour une régularisation de la situation.

Elle appelle la population et les militants au calme et à la sérénité et à éviter des manifestations violentes pouvant envenimer la situation.

Vive le Bénin !

Vive la démocratie !

Fait à Cotonou, le 05 mars 2019

Fatoumatou BATOKO ZOSSOU
Présidente de la Plateforme Electorale des OSC du Bénin